

REPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTE EGALITE FRATERNITE
MAIRIE DE BASLIEUX-LES-FISMES

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal – séance du 25 janvier deux mil vingt et un. Par suite d'une convocation en date du 18/01/2021, les membres du conseil municipal se sont réunis en mairie, le vingt-cinq janvier deux mil vingt et un, à vingt heures, sous la présidence de : Lucie POLLET, Maire.

<u>Nombre de Conseillers</u>	
En exercice	11
Présents	11
Votants	11
Pour	11
Contre	0
Abstention	0
Délibération n° 04-2021	

Présents : ANDRÉ Jean-Philippe, FLORANCE Olivier, JACQUIOT Muriel, MAGNIEN Karine, MIL-HOMENS Ticiano, VILLIÉ Véronique, DEGRYSE Michel, FEIG Laura, HAUTIER Sandra, MARLOT Fanny

Absents excusés :

Pouvoir :

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Madame Muriel Jacquot est désignée pour remplir cette fonction.

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DE LA MARNE AU
TITRE DU PATRIMOINE COMMUNAL**

Le Maire présente aux membres de l'assemblée délibérante, le projet de réfection des murs de 2 lavoirs (chemin de l'Etang et rue de Vigneux)

Le Montant de l'opération a été estimé à 6288,00€ HT,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Le Conseil adopte, à l'unanimité des membres présents, le projet qui lui est présenté, sollicite l'aide du département de la Marne auprès du dispositif du patrimoine communal pour l'année 2021 et arrête le plan de financement suivant :

		Montant HT
Montant de l'opération	100 %	6288,00 €
Département 2021	40 %	2515,20 €
Fonds propres de la commune	60 %	3772,80 €

Extrait certifié conforme au registre des délibérations
Fait à Baslieux-lès-Fismes,
Le 01 février 2021
Le Maire, Lucie POLLET



Lucie POLLET

LUCIE POLLET
2021.02.01 12:06:47 +0100
Ref:20210201_091602_1-1-O
Signature numérique
le Maire

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/02/2021 à 12h18
Référence de l'AR : 051-215100322-20210201-04_2021-DE
Affiché le 01/02/2021 - Certifié exécutoire le 01/02/2021